Envoyé en préfecture le 18/10/2022
Reçu en préfecture le 18/10/2022
Publié le
ID : 060-216003806-20221014-DE2022_24-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE2022_24

# COMMUNE DE MARGNY SUR MATZ

Département de l'Oise

## SEANCE DU 14 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux et le quatorze octobre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Baptiste de FRESSE DE MONVAL, maire.

Étaient présents : BORGNE Véronique, LEVERT Catherine, MAZANY Isabelle, PIAULT Sylvie, RUMEAU Aurélie, AUBERT Yves, BIELAWSKI Francis, CATTIAUX Nicolas, COULON Jacky, DE FRESSE DE MONVAL Baptiste, THOREL Pascal.

Pouvoirs : Madame Guylaine Tomasi ayant donné pouvoir à Madame Aurélie Rumeau,
Madame Valérie Petit ayant donné pouvoir à Monsieur Francis Bielawski,
Monsieur Yves Delozière ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas Cattiaux.

Monsieur Jacky COULON a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FÊTES AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le maire souhaite déterminer les règles de mise à disposition de la salle communale aux associations. Il est proposé une mise à disposition gratuite aux conditions suivantes :

- Evènement ouvert à tous les habitants,
- Prix proposés non excessifs,
- Evènement permettant de faire vivre le village et créer du lien.

Dans la mesure où ces règles sont respectées, le prêt de la salle serait autorisé (gratuité incluant également la consommation d'eau et d'électricité).

Le ménage sera à la charge des associations.

Après délibération, les conseillers municipaux votent POUR à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire par son dépôt en Sous-Préfecture le : 18/10/2022

Le maire,
Baptiste de Fresse de Monval

| | |
|---|---|
| Nombre de Membres | |
| - Afférents au Conseil | : 15 |
| - En exercice | : 14 |
| - Ayant pris part à la délibération | : 14 |
| Date de convocation | : 06/10/2022 |
| Date d'affichage | : 06/10/2022 |

Mairie de Margny-sur-Matz 60490

Le Maire,
M. Baptiste de Fresse de Monval